

Les projectiles incendiaires au XVe siècle

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **8 (1932-1933)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-708300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur les 300 appareils restants, on compte un échec de trente-cinq pour-cent, c'est-à-dire de 105 unités, provoqué par le feu ennemi, c'est d'ailleurs la proportion atteinte en 1918.

Dix pour-cent du chiffre total seraient victimes de pannes, ce qui donne encore une perte de 60 machines. Enfin, un pour-cent, c'est-à-dire 6 avions, manqueraient encore pour des raisons diverses.

Nous laissons naturellement à l'auteur italien la responsabilité de ces chiffres, qui sont du domaine de l'hypothèse, mais dont la vraisemblance est acceptable, puisqu'ils sont basés sur les données de la grande guerre. On peut admettre que les moyens d'attaque et de défense ont fait, depuis cette époque, des progrès sensiblement parallèles.

Dans tous les cas, voici les conclusions que le général Monti tire de son hypothèse :

Une perte minimum de 110 appareils apparaît donc comme absolument certaine, sans tenir compte de la perte probable des 300 avions dont il a été question plus haut.

Les frais de l'opération sont estimés, pour atteindre le but proposé, à environ 3 milliards de francs.

La question se pose alors de savoir si les moyens financiers et la capacité de production de l'agresseur peuvent lui permettre un tel effort, qui n'exclut pas, d'ailleurs, la nécessité de faire face aux lourdes charges de la bataille terrestre.

L'auteur résume ainsi sa manière de voir :

« Les puissantes flottes aériennes ne servent à rien si l'armée n'est pas en état d'enfoncer les portes du territoire de l'adversaire, de l'attaquer au moment favorable et de le détruire dans une bataille décisive. »

La lecture assidue des publications militaires allemandes nous a permis de constater que la grande majorité des écrivains spécialisés partagent cette manière de voir et font preuve de la plus grande prudence dans la supputation des résultats à attendre des attaques aériennes massives.

L'enseignement qu'il est bon, à notre humble avis, de tirer de tout cela est qu'on ne saurait trop multiplier les moyens de défense terrestre et les embûches de toute nature capables de troubler la marche des escadrilles ennemies sur les centres vitaux de notre territoire.

La certitude de leur existence est de nature à inspirer de salutaires réflexions à nos adversaires éventuels et de les amener à y regarder deux fois avant de se lancer dans une aventure qui peut être coûteuse en hommes et en matériel, ruineuse en argent et funeste pour leur propre moral si le résultat obtenu n'amène pas la décision complète.

On voit donc qu'il est de toute urgence de donner aux populations civiles une instruction très objective, très complète, sans tomber dans les exagérations que nous avons signalées en débutant.

Un calme absolu et une discipline parfaite, résultant d'une appréciation raisonnée du danger, doivent en effet être placés au premier rang des moyens de défense antiaérienne les plus efficaces.

Les projectiles incendiaires au XV^e siècle

Les projectiles incendiaires ont été utilisés en 1477, au siège de Scutari, par Mahomet II.

« Les Turcs », dit Arthur Thomas, traducteur de Thalcondyle, « avaient deux mortiers qui incommodaient fort les habitants, car les boulets que jetaient ces machines sur les toits de Scutari, étaient d'une telle com-

position qu'après que le feu s'y était pris, à peine le pouvait-on éteindre, de sorte que le feu prenant aux toits des maisons qui n'étaient en quelques endroits que de bardeau, cela eût fait un merveilleux ravage et mis tous les pauvres habitants en désordre, car c'était pour ce sujet que les Turcs avaient trouvé cette invention et afin que cela réussit mieux selon leurs désirs, ils ne les tiraient que de nuit. »

Les bombes, asphyxiantes elles-mêmes ne sont pas d'un usage récent, car dans un « Traité de flèches empoisonnées », Pauw dit avoir trouvé, dans un ancien ouvrage de pyrotechnie italienne, la composition d'une poudre puante dont on remplissait des grenades, lesquelles, en éclatant, frappaient d'asphyxie tous ceux qui se trouvaient auprès.

Enfin les liquides enflammés dont les Allemands faisaient pendant la grande guerre un copieux usage, rappellent le feu grégeois que les barbares d'autrefois lançaient avec des tubes.

Signalons à ce propos qu'à la date du 19 novembre 1722, on lit dans les « Mémoires secrets de la République des lettres » :

« Un nommé Dupré, à force de combinaisons chimiques, avait retrouvé l'invention du feu grégeois, c'est-à-dire de ce feu qui se développe dans l'eau et n'en acquiert que plus d'activité. Le gouvernement auquel il avait offert son secret, avait eu la sagesse de ne pas vouloir employer ce funeste moyen de multiplier la destruction de l'humanité et lui avait en même temps fait une pension pour qu'il ne le vendit à aucune puissance. L'inventeur moderne vient de mourir, et l'on craint qu'on ait trouvé dans ses papiers des renseignements sur son art détestable; on a pris toutes les précautions possibles pour prévenir les suites d'une telle promulgation. »

Louis XV donnait donc une leçon d'humanité à la ... Société des Nations et à la Conférence du Désarmement!
(« Gazette des Carabiniers. »)

„Généraux Suisses“

Commandants en chef de l'Armée suisse, de Marignan à 1914

Livre de M. Ch. Gos avec préface du colonel commandant de corps Guisan et 16 illustrations hors-texte.

Lesquels d'entre vous, chers lecteurs, sauraient énoncer sans commettre d'erreur les noms des onze généraux qui furent à la tête de l'Armée suisse, de Marignan à nos jours? Bien peu certainement et cela prouve, comme le dit très justement M. le colonel Guisan dans sa préface, que les Suisses en général connaissent très mal l'histoire de leur pays.

C'est à cette regrettable lacune qu'a songé M. Charles Gos en écrivant le très beau livre qu'est « Généraux Suisses ».

Loin d'avoir cherché à traiter son sujet sur un plan technique, l'auteur s'est au contraire attaché à faire ressortir le côté historique du passé militaire de notre armée et c'est avec un rare bonheur qu'il a su, tout en relatant les activités diverses des troupes suisses, broser en quelques traits les caractères personnels de leurs chefs.

Dans ses « Mémoires », Napoléon a exprimé un jugement qu'il importe de retenir : « Les généraux sont guidés par leur propre expérience ou par leur génie. La tactique, les évolutions, la science de l'ingénieur ou de l'artilleur peuvent s'apprendre dans les traités, à peu près comme la géométrie; mais la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'expérience et par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines. Apprend-on dans la grammaire à